

Communiqué du **Conseil National de Sécurité**

Une réunion du Conseil National de Sécurité s'est tenue, ce jeudi 17 avril 2025, au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République.

Le Conseil National de Sécurité, note, ainsi, avec satisfaction, que depuis sa dernière réunion, la situation sécuritaire générale continue de s'améliorer, de manière significative, sur l'ensemble du territoire national.

En effet, l'Indice Général de Sécurité est passé de 1.4, en janvier 2025, à 1.2, en mars 2025, soit une baisse d'environ 14%.

Cette évolution positive de la situation sécuritaire nationale résulte, notamment, de l'efficacité des opérations de sécurisation, régulièrement menées par nos Forces de Défense et de Sécurité, sur l'ensemble du territoire national.

À ce titre, le Conseil National de Sécurité se félicite du succès de l'opération de lutte contre l'orpaillage illégal dont le bilan, au mois de mars 2025, s'établit comme suit :

- L'interpellation de 67 personnes de différentes nationalités ;
- Le déguerpissement de 233 sites d'orpaillage illégal ;
- La saisie de numéraire ainsi que de plusieurs armes et munitions ;
- La destruction d'environ 1 400 abris de fortune et de plus de 1 700 engins et matériels divers.

Le Conseil National de Sécurité se réjouit, par ailleurs, des bonnes performances enregistrées par la section anti-drogue et les cellules anti-drogue de la Gendarmerie nationale déployées sur l'ensemble du territoire, dont les activités ont permis, au mois de mars 2025 :

- L'interpellation de 357 individus ;
- La destruction de 148 fumoirs ; et
- La saisie de près de 102 kilogrammes de cannabis, 5 kilogrammes de médicaments utilisés à des fins toxicomaniaques, 148 kilogrammes de produits contrefaits et 275 tonnes de produits médicamenteux de qualité inférieure et falsifiés.

Le Conseil National de Sécurité salue, enfin, les résultats remarquables de l'opération de lutte contre la fuite des produits agricoles vers les pays frontaliers, dénommée « Verrou 322 ».

Pour rappel, cette opération, débutée en octobre 2024 et menée, de façon conjointe, par l'ensemble des Forces de Défense et de Sécurité et les autorités administratives, vise à endiguer

l'accroissement notable de la contrebande des produits agricoles, observé au cours de la campagne agricole 2023-2024.

Le dispositif ainsi mis en place, dans le cadre de cette opération, a permis, sur la période allant d'octobre 2024 à mars 2025, d'obtenir les résultats significatifs suivants :

- La saisie de 594,4 tonnes de cacao, 307 tonnes d'anacarde et 265 engins ; et
- L'interpellation de 34 personnes, toutes mises à la disposition de la justice.

Le Conseil National de Sécurité, en dépit de ces résultats encourageants, relève, néanmoins, avec préoccupation, le nombre toujours élevé d'accidents de la circulation. En effet, ce nombre est passé de 1 408, en janvier 2025, à 1 466, en mars 2025, soit une hausse d'environ 4 %.

Face à cette situation persistante, dont la principale cause demeure l'indiscipline de certains usagers de la route, le Président de la République a instruit le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, à l'effet de proposer en Conseil des Ministres, un plan d'actions d'urgence incluant des mesures de sensibilisation et de répression, en vue de réduire, de façon drastique, les accidents de la route. Ce plan d'actions fera l'objet d'évaluations périodiques.

Enfin, à l'approche des festivités pascales, et dans le but de garantir aux populations, la célébration desdites festivités dans la quiétude, le Chef de l'État a donné des instructions aux Ministres en charge de la Défense et de la Sécurité, ainsi qu'aux grands commandements, pour assurer, à l'instar des années précédentes, la réussite, sur l'ensemble du territoire national, de l'opération de sécurisation dénommée « Pâquinou ».

Au terme de la réunion, le Président de la République, satisfait du bilan sécuritaire général, a réitéré ses félicitations à l'ensemble des acteurs impliqués dans la sécurisation de notre pays, tout en les exhortant à poursuivre leurs efforts pour que les populations vivant en Côte d'Ivoire puissent continuer à jouir du climat de paix et de sécurité qui prévaut dans notre pays, depuis plus d'une décennie.

Fait à Abidjan, le jeudi 17 avril 2025
M. Fidèle SARASSORO,
Ministre, Secrétaire Exécutif du Conseil
National de Sécurité